SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Construction et aménagement de véhicules)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CAV, veuillez visiter :
capcav.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES

ÉDITION 2026

UNITÉ UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

Coefficient : 3 pour l'épreuve combinée UG1 Durée : 2 heures

Pour l'épreuve ponctuelle, le candidat présente une liste de six documents, un pour chacun des thèmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Après tirage au sort d'un thème, les documents correspondants et les brouillons nécessaires à la préparation sont mis à disposition.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Histoire : L'affirmation des libertés et des droits (9 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Géographie : Mobilités et organisation d'un territoire (7 points)	Dossier Questionnement
Partie 3 : Enseignement moral et civique : Liberté d'expression et respect d'autrui (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES

La partie histoire-géographie-EMC de l'unité UG1 est évaluée à l'oral. Le candidat présente une liste de six documents, à raison d'un document pour chacun des thèmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Un thème est tiré au sort. Le candidat dispose de 5 minutes de préparation, puis présente le document tiré et répond aux questions de l'examinateur pendant environ 10 minutes.

Les trois parties ci-dessous constituent la liste des thèmes et des documents proposés pour le tirage au sort. Le candidat ne traite que le thème tiré. La répartition en 9, 7 et 4 points demandée pour la présentation éditoriale des trois parties ne constitue pas un barème réglementaire de l'épreuve ponctuelle. Le coefficient 3 porte sur l'épreuve combinée Français-Histoire-Géographie-EMC.

Partie 1 : Histoire : L'affirmation des libertés et des droits (9 points)

Présenter et analyser un document historique

Thème proposé au tirage au sort. Document d'appui : DT 1. Présentez la nature, l'auteur, la date et le contexte du document. Expliquez l'idée principale, repérez les mots qui expriment la liberté et montrez la portée ainsi que les limites de ce texte. Vous pouvez mobiliser vos connaissances sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

1.1 (3 points) Identifiez la nature du document, sa date et son contexte de rédaction. Situez-le dans le processus de construction des droits et libertés en France.

1.2 (3 points) Expliquez le sens de l'article 11 et relevez les limites qu'il fixe à l'exercice de la liberté d'expression.

1.3 (3 points) Montrez la portée historique de cet article et expliquez pourquoi son application suppose des règles communes. Appuyez votre réponse sur le document et sur une connaissance précise.

Partie 2 : Géographie : Mobilités et organisation d'un territoire (7 points)

Décrire des mobilités et expliquer un enjeu d'aménagement

Thème proposé au tirage au sort. Document d'appui : DT 2. Les données présentées sont celles d'une enquête communale fictive, construite pour cette épreuve. Elles décrivent le trajet domicile-travail de 1 000 actifs résidant dans la commune de Val-des-Rives. Utilisez uniquement les données fournies pour présenter les mobilités observées et discuter un choix d'aménagement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Répartition des modes de déplacement domicile-travail à Val-des-Rives

Mode de déplacement	Effectif	Part des personnes interrogées
Voiture individuelle	620	62 %
Transports collectifs	180	18 %
Marche ou vélo	140	14 %
Covoiturage	60	6 %
Total	1 000	100 %

Enquête communale fictive auprès de 1 000 actifs résidents. Une seule réponse par personne.

2.1 (3 points) Décrivez les principaux modes de déplacement utilisés et comparez leur importance à partir des effectifs et des pourcentages du document.

2.2 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 en classant les modes de déplacement du plus utilisé au moins utilisé. Indiquez pour chacun la part correspondante.

2.3 (2 points) Proposez une mesure d'aménagement adaptée à une mobilité observée dans le document. Justifiez votre choix en précisant un avantage attendu et une limite possible.

Partie 3 : Enseignement moral et civique : Liberté d'expression et respect d'autrui (4 points)

Analyser une situation civique concrète et justifier un jugement

Thème proposé au tirage au sort. Document d'appui : DT 3. La situation est fictive. Dans un atelier de formation, un apprenti publie sur un réseau social une photographie d'un véhicule en cours de fabrication. Son commentaire se moque d'un collègue en raison de son origine supposée et permet à plusieurs personnes de l'identifier. Un autre apprenti estime que le commentaire relève de la liberté d'expression et qu'il ne faut pas intervenir.

3.1 (1 point) Identifiez les droits, les valeurs et les principes républicains en jeu dans cette situation.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne justifie pas un propos qui porte atteinte à la dignité d'une personne ou qui la discrimine.

3.3 (2 points) Formulez une réponse argumentée que pourrait apporter un témoin. Proposez une démarche respectueuse et adaptée pour faire cesser la situation et rappeler les règles communes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789 : ARTICLE 11

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée par les représentants du peuple français réunis en Assemblée nationale le 26 août 1789. Texte historique authentique. Article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. » Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 11.

DT 2 : DONNÉES DE MOBILITÉ À VAL-DES-RIVES

Enquête communale fictive réalisée pour l'épreuve auprès de 1 000 actifs résidant à Val-des-Rives. Chaque personne indique son mode principal de déplacement domicile-travail. Les effectifs et pourcentages sont fournis dans le tableau. Cette enquête n'est pas une statistique officielle et ne prétend pas décrire une commune réelle.

Modes principaux de déplacement domicile-travail

Mode de déplacement	Effectif	Part des personnes interrogées
Voiture individuelle	620	62 %
Transports collectifs	180	18 %
Marche ou vélo	140	14 %
Covoiturage	60	6 %
Total	1 000	100 %

Données de l'enquête communale fictive fournie avec le sujet.

DT 3 : SITUATION CIVIQUE : PUBLICATION VISANT UN COLLÈGUE

Situation fictive. Dans un atelier de formation, un apprenti publie sur un réseau social une photographie d'un véhicule en cours de fabrication. Son commentaire se moque d'un collègue en raison de son origine supposée et permet à plusieurs personnes de l'identifier. Un autre apprenti soutient que la liberté d'expression autorise ce commentaire. Aucun autre élément n'est fourni sur les intentions de l'auteur ni sur les suites données à la publication.

DT 4 : REPÈRES POUR ANALYSER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La liberté d'expression est une liberté fondamentale. Son exercice s'inscrit dans le respect des droits et de la dignité d'autrui et des règles fixées par la loi. Le principe d'égalité implique que nul

FormaV - document d'entraînement non officiel

ne soit traité de manière discriminatoire en raison notamment de son origine, de sa religion, de son sexe ou de son handicap. Ces repères servent à argumenter ; ils ne permettent pas, à eux seuls, de qualifier juridiquement une situation sans examen des faits.

DT 5 : REPÈRES DE LECTURE D'UN DOCUMENT HISTORIQUE

Pour étudier un document historique, identifiez sa nature, son auteur, sa date et son contexte. Distinguez ce que le document affirme de ce qu'il ne permet pas d'établir. Pour en apprécier la portée, confrontez son contenu aux connaissances historiques pertinentes et tenez compte de ses destinataires ainsi que de ses limites.

DT 6 : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LES MOBILITÉS

Les mobilités quotidiennes relient notamment les lieux de résidence, de formation et d'emploi. Un aménagement peut faciliter un mode de déplacement, améliorer l'accès aux services ou réduire certaines nuisances. Le choix d'un aménagement doit tenir compte des usages observés, des personnes concernées, des contraintes du territoire et des effets possibles pour les autres habitants.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : Question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Si le thème de géographie est tiré au sort, complétez le tableau ci-dessous à partir des données du DT 2. Le tableau peut servir de support à la préparation orale ; il n'est pas remis à l'examinateur comme une copie écrite.

Classement des modes de déplacement

Rang, du plus utilisé au moins utilisé	Mode de déplacement	Part des personnes interrogées
1	.....	.....
2	.....	.....
3	.....	.....
4	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP CAV, classés par épreuve et par année :
capcav.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP CAV reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capcav.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.